

Code Postal 16390

Tél 05.45.98.51.74

Fax 05.45.98.60.92

mairiebonnes@wanadoo.fr

EXTRAIT

2022 N°186

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 27 septembre, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 23 septembre 2022

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne GEORGES Claire, ADAMY Sandy, Messieurs CHATENET Fabrice, CHLASTA Patrick, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas.

Excusé : VALOIS Pierre

Absent : DE GUILLEBON Olivier

Monsieur Pierre VALOIS a donné pouvoir à Monsieur BEGUERIE Stéphane pour voter en son nom

Monsieur CHLASTA Patrick a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Demande de dotation de soutien à l'investissement pour modification du système de chauffage pour 2 logements sociaux et les locaux des anciennes écoles

Monsieur le Maire explique au conseil qu'il convient de changer le mode de chauffage sur les deux logements sociaux, 2 Impasse Abbé Privat et 42 route des Truffières car ils sont équipés de chaudières à fuel anciennes énergivores.

L'installation de pompes à chaleur air/eau pourrait faire baisser les factures énergétiques d'environ 30% avec l'isolation des combles.

D'autre part, les anciens locaux de l'école 40 route des Truffières mis à disposition de l'association « Bonn'Art Café » sont équipés de convecteurs électriques ancienne génération très énergivores. Il conviendrait de remplacer ce type de chauffage par des pompes air/eau, ce qui permettrait là aussi une économie d'environ 30%

Il conviendrait également d'installer un conduit de cheminée aux normes dans la salle multi activités pour que l'association puisse installer un poêle à bois qui leur a été donné.

Le montant global de toutes ces installations, suivant les devis de l'entreprise GOUWY à Saint Romain, s'élève à 43 186.40 € HTVA.

Après en avoir délibéré le conseil :

- Approuve cette opération d'investissement pour économie d'énergie
- Sollicite l'Etat pour une subvention maximale de 50% au titre des dotations de soutien à l'investissement paragraphe f de l'annexe 4 (travaux de rénovation thermique pour une amélioration énergétique du bâtiment).
- Sollicite le Département pour une aide maximale de 20% au titre du soutien à l'initiative locale.
- Approuve le plan de financement suivant :

Montant global des travaux HTVA	43 186.40
---------------------------------	-----------

Subvention espérée Etat 50%	21 593.20
-----------------------------	-----------

Subvention espérée Département 20%	8 637.28
------------------------------------	----------

Fonds propres	12 955.92
---------------	-----------

TVA récupérée en partie

- Approuve l'échéancier des travaux suivants :

Début des travaux : Mai 2023

Durée des travaux 3 mois

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 14 octobre 2022

BONNES, le 13 octobre 2022

Le Maire

S. BEGUERIE

